

A qui profite le CAC 40 ?

En 2019, 389 milliards d'euros ont été distribués sous forme de salaires, d'impôts, de dividendes et autres.

La « richesse » des 40 plus grands groupes cotés à la Bourse de Paris a profité d'abord aux salariés, puis aux Etats, enfin aux actionnaires. C'est ce qui ressort d'une étude que vient de publier l'Institut économique Molinari, portant sur « Le partage de la contribution sociale et fiscale des entreprises du CAC 40 français en 2019 ». Ce sont leurs 5,1 millions de salariés qui ont été les premiers bénéficiaires de cette contribution, puisqu'ils ont perçu 261 milliards d'euros sous forme de salaires, de primes, de prévoyance, 4 milliards d'euros via la participation et l'intéressement, et 2 milliards d'euros de dividendes au titre de l'actionnariat salarié. Un montant global en hausse de 12 % en trois ans.

Les Etats où ces entreprises mènent leurs activités – et tout particulièrement l'Etat français – ont perçu, sous forme d'impôt sur les bénéfices, de TVA et de fiscalité sur les dividendes, la coquette somme de 80 milliards d'euros – en progression de 31 % de 2016 à 2019.

Enfin, souvent pointés du doigt comme les principaux bénéficiaires des profits générés par les entreprises, les actionnaires se sont enrichis, mais nettement moins que les Etats, puisqu'ils ont récolté 42 milliards d'euros sous forme de dividendes, en croissance cependant de 19 % sur trois ans.

Même si le tissu économique français est constitué avant tout

de PME-PMI, il ne faut pas pour autant négliger la part de ces grands groupes internationaux, qui ont distribué en 2019 près de 400 milliards d'euros, réinjectés majoritairement dans l'économie réelle via la consommation et l'investissement. * **ARTHUR TÉO**